



Délibération
N° 2022-052

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

OBJET : ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LES SERVICES TECHNIQUES : DEMANDE DE
SUBVENTION

Date de la convocation : 23/09/2022

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX et le vingt-sept septembre à dix-sept heures trente

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, M. REVELLI Hervé, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, Mme NATALI Emmanuelle, M. SIGURANI Olivier, M. GRAZIANI Jean-Charles

Absents :

M. ROSSI Alain, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre,
M. SCANIGLIA Didier a donné pouvoir à Mme SIGURANI Marielle,
M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à Mme MANDRICHI Marie-Paule,
M. COVILLI Pierre-Antoine a donné pouvoir à M. LEONARDI Bernard,
Mme MINICUCCI Audrey a donné pouvoir à M. SIGURANI Olivier.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23

En exercice : 23

Présents : 16

Absents : 3

Représentés : 4

Mme NATALI Emmanuelle a été nommée secrétaire.

Madame le Maire informe l'Assemblée Communale que le véhicule des services techniques de San Martino est hors d'usage et qu'il est indispensable de procéder à l'achat d'un nouveau véhicule.

Après discussion avec le personnel, il s'avère qu'un véhicule tout terrain serait approprié pour les hameaux de montagne que ce soit pour les conditions hivernales, ou encore pour les chemins actuellement non accessibles à nos engins. L'achat de ce nouveau véhicule permettra d'entretenir les chemins ainsi que le petit patrimoine associé (murets, ouvrages divers, chemins, pagliaghji). Le véhicule sera équipé d'une benne basculante et de 4 roues motrices.

Le montant de l'acquisition est estimé à 39 000 € HT.

Pour assurer le financement de cette opération, il est proposé à l'Assemblée Communale de solliciter une aide de 48 % auprès de la Collectivité de Corse au titre de la dotation quinquennale, et une aide de 26% auprès de la Communauté d'Agglomération de Bastia afin de financer le coût de cette opération à hauteur de 74% du montant.

La proposition de Madame Le Maire est mise en délibéré

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20220927-0682022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2022



Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Pour : 20	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

- Approuve le projet d'acquisition du véhicule pour les services techniques,
- Fixe ainsi le plan de financement :

Opération : Acquisition véhicule services techniques	Montant HT	taux
Communauté d'Agglomération de Bastia- Fonds de Concours	10 140,00 €	26%
Collectivité de Corse - dotation quinquennale	18 720,00 €	48%
Commune	10 140,00 €	26%
total	39 000,00 €	100%

- Autorise le Maire à solliciter un financement auprès de la Collectivité de Corse, et de la Communauté d'Agglomération de Bastia au titre des Fonds de Concours pour obtenir un taux d'aide de 74 %,
- Autorise le Maire à effectuer et à signer les demandes de subventions correspondantes,
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 de la Commune. Opération 2206

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI

